



Déclarations et Discours

N° 85/27

LA SITUATION EN AMÉRIQUE CENTRALE

Déclaration de M^{me} Shirley Martin, à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le 25 novembre 1985.

Monsieur le Président. L'Assemblée est saisie pour la troisième année consécutive de la question de l'Amérique centrale. Personne ici, j'en suis persuadée, ne contesterait la nécessité, pour nos débats, de traduire le soutien de la communauté internationale toute entière à la mise au point, à l'acceptation et à la mise en œuvre d'un plan d'ensemble de paix pour la région qui soit réalisable et durable et qui tienne compte de tous les éléments de la situation. Les efforts énergiques qui ont été déployés au cours des six dernières semaines ont fait renaître l'espoir qu'un tel accord était à notre portée. Malheureusement, il est triste de constater, une fois de plus, que le succès de ces efforts semble être aussi insaisissable que les grains de sable qui s'écoulent dans le sablier des négociations.

Après trois ans d'efforts persistants de la part des pays du Groupe de Contadora [le Venezuela, la Colombie, le Mexique et Panama] et des pays d'Amérique centrale, après trois années caractérisées par la lenteur des progrès, les frustrations et de dangereux incidents, nous pourrions être tentés collectivement de conclure précipitamment un accord superficiel — un règlement bâclé — qui serait présenté sous un emballage alléchant et qui serait signé à grand renfort de publicité par tous les principaux protagonistes. Toutefois, l'histoire des accords purement formels n'offrant que des solutions à court terme est bien connue. Le Canada considère qu'une telle démarche en Amérique centrale donnerait des résultats contraires à ceux qui sont recherchés et pourrait se révéler désastreuse.

C'est dans cette perspective que le Canada a suivi attentivement les événements qui sont survenus dans la région pendant l'année qui vient de s'écouler. En fait, quand on songe à la tâche à laquelle le Groupe de Contadora s'est attaqué il y a environ trois ans, on ne peut qu'admirer la ténacité, la persévérance et les compétences dont ce Groupe a fait preuve. D'emblée, les obstacles qui se dressaient sur sa route paraissaient insurmontables compte tenu de la diversité des motivations, du déséquilibre sur le plan militaire, de l'existence de campagnes de guérilla soutenues de l'extérieur, de la dimension croissante d'affrontement Est-Ouest que prenait la crise, ainsi que de la baisse du niveau de vie de tous les pays de la région et, peut-être avant tout, en raison du redoutable manque de confiance mutuelle qui a caractérisé les négociations au cours des premiers mois.

Avec cette adversité, le fait qu'un accord sur une liste de 21 objectifs ait pu être conclu en septembre 1983 ne pouvait qu'être considéré comme une réalisation remarquable et très significative. Le Canada avait alors exprimé devant l'Assemblée générale l'opinion selon laquelle ce sont d'abord et avant tout les pays de la région qui sont le plus à même de mettre au point des solutions durables aux problèmes de l'Amérique centrale. Comme nous l'avons souligné alors, une telle façon de voir est conforme aux plus nobles principes de la Charte des Nations Unies. La position du Canada n'a pas changé sur ces deux points. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est un renouveau de la foi, un nouvel élan et, surtout,